



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2013

L'an deux mil treize, et le cinq juin à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – COLLADO JP – MALNOURY B – MAURICE MC – CHAPUIS D

Procuration : LEVE C

Absents : LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L - BARKATOFF JC

Secrétaire de séance : MARTIN Michel

REMBOURSEMENT DE CAUTION

Le conseil municipal décide de rembourser la caution du logement « mairie » d'un montant de 420€ à Cécile URBANSKI.

AUTORISATION MARCOS

En réponse à la lettre du 22 mai de Denis MARCOS, le conseil municipal l'autorise à rempierrer le chemin d'accès à sa parcelle sise chemin rural n°10.

CONVENTION ATESAT

Le conseil municipal décide de renouveler la convention ATESAT et mandate le maire pour signer ladite convention.

LOCATION FOYER ADMR

Le conseil municipal décide de louer le foyer pour l'ADMR (Aignay Baigneux) samedi 29 juin 2013 pour la somme de 25€ pour la soirée à l'occasion du loti.

REMBOURSEMENT

Le conseil municipal décide de rembourser la somme de 139.04€ à Denis GIRARD pour la remise en état du récepteur satellite.

REFACTURATION MAIRIE DE VILLAINES EN DUESMOIS

Le conseil municipal décide de refacturer la somme de 334.88€ TTC à la Mairie de Villaines en Duesmois pour la fourniture de 2 tonnes d'enrobés à froids.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1997 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ Si votre carte d'identité est périmée, pensez à faire la demande de renouvellement avant la période estivale (juillet – août) car les délais seront plus longs.
- ✓ Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale munis d'une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale.

Le Maire,
Gilles SEYTRE